



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E42979

VALABLE JUSQU'AU

22/06/2027

ÉDITÉ LE 24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Raison sociale : P DEBARLE ENTREPRISE

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

29 AVENUE SAINTE-FOY
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTERRE NANTERRE B 315483776

Siret : 315 483 776 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 210047800140

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H48438Z 1247000 / 001 585175/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H48438Z 1247000 / 001 585175/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 01 40 88 38 87

Fax : 01 40 88 38 79

Portable : 06 60 64 85 91

Responsabilité légale :

VM EXPANSION (892 782 798) / VANHEERSWYNGHELIS LAURENT
PRÉSIDENT

Site Internet : www.debarle-entreprise.fr/

E-mail : c.douniau@debarle-entreprise.fr

Effectif moyen : 35

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 3 704 161

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée)	16	23/06/2026
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente		23/06/2026
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		23/06/2026
5111 PROB	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	19	23/06/2026
Nombre total de qualifications : 4			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E42979

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2027

ÉDITÉ LE

24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

Raison sociale : P DEBARLE ENTREPRISE

29 AVENUE SAINTE-FOY
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE NANTERRE B 315483776

Siret : 315 483 776 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 210047800140

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H48438Z 1247000 / 001 585175/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H48438Z 1247000 / 001 585175/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 01 40 88 38 87

Portable : 06 60 64 85 91

Site Internet : www.debarle-entreprise.fr/

E-mail : c.douniau@debarle-entreprise.fr

Fax : 01 40 88 38 79

Responsabilité légale :

VM EXPANSION (892 782 798) / VANHEERSWYNGHELIS LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 35

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	23/06/2026
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	23/06/2026
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	23/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	23/06/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/06/2026
o Isolation des combles perdus	23/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.